

Séance du 28 octobre 2025

Nombre de Membres

Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	26

Date de la Convocation

22 octobre 2025

Date d’Affichage

22 octobre 2025

Objet de la délibération

No 2025-100286
Intercommunalité

**Rapports d’activités de la
communauté de communes de la
Brie Champenoise**

Le vingt-huit octobre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne Dhuicq, Valérie Jacquinot, Romain Girardin, Brigitte Lagrue, Philippe Chevriot, Monique Morel, Pascal Poisson, Marie-Claude Himmesoete, Dominique Thuault, Mohamed Benahmed, Jean-Paul Colmont, Pascal Hourlier, Alain Guénon, Juan Garcia Rodriguez, Claudette Bouché, Stéphane Paquet, Catherine Ruiz Collas, Valérie Prieur, Christine Guimarey, Romain Richomme, Sabine Mary, Enzo Joberty

Absents représentés : Jean-Pierre Schang pouvoir à Philippe Chevriot, Elisabeth Benard pouvoir à Marie-Claude Himmesoete, Coralie Adnot pouvoir à Etienne Dhuicq, Tristan Ruiz pouvoir à Catherine Ruiz Collas

Absente excusée : Karine Bocquet,

Secrétaire de séance : Romain Girardin.

Vu les articles L5211-39, L2224-5, D2224-1 à D2224-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport annuel 2024 d'activités de la communauté de communes de la Brie Champenoise (CCBC),

Vu le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif de la CCBC,

Vu le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de la CCBC,

Vu le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable de la CCBC,

Vu le rapport annuel 2024 du délégataire Suez du service de l'eau de la CCBC,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation de ces rapports.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20251028-2025-100286-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2025

Publication : 05/11/2025



Pour extrait conforme
Le 28 octobre 2025
Etienne DHUICQ
Maire

